



Conseils pour investissements

Par meliange

Bonjour,

J'emmenage avec mon ami dans sa maison donc il est propriétaire.

Nous devons effectué divers travaux, mais le plus gros travaux que nous devons réalises c'est l'aménagement du grenier.

Etant donnée que nous avons 3 enfants, et que 2 chambres dans sa maison, nous avons décider d'aménager son grenier. pour cela je dois investir une assez grosse somme argent.

Ma question est la suivante, si j'investis dans sa maison et que cela ne marche plus entre nous et qu'il me demande de partir pourrais je récupéré mon argent investit ou une partie ???

Merci d'avance pour vos conseils et vos réponse

Cordialement

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement